

Eglise du Saint-Sacrement à Liège
Chapelle de Bavière à Liège - Eglise Saint-Lambert à Verviers

Feuillet 178
Jeudi 14 janvier 2021

Joseph Malègue, *LA RÉVOLUTION*¹

PRESENTATION D'APRES JEAN LEBREC

Le jeune Jean-Paul Vaton de *Pierres Noires* prend copie d'une « *relation* » datant de l'époque révolutionnaire, qui raconte et commente la montée spirituelle de gens d'autrefois, malgré les enlisements de la vie. Appartenant aux « *classes moyennes du salut* », ils préfèrent le « *surcroît* » des biens terrestres. Mais, sous le coup des épreuves perçues comme de divines invitations, ils s'abandonnent à la « *justice* » de Dieu.

Le problème de M. du Montcel, qui voit sa foi mise à l'épreuve, tient aux « *grands désastres* » en contradiction apparente avec la Providence. Son cousin prêtre, prisonnier comme lui, M. Le Hennin, rayonnant de sainteté, lui présente alors inlassablement les maux comme une chance de salut quand ils vous privent des joies terrestres. Ces désastres peuvent se trouver accueillis comme une visitation de la Providence auprès des « *âmes moyennes* » trop installées dans leurs facilités terrestres. Ces dernières alignent alors leur vie sur l'exemple des saints, car il n'existe qu'une voie pour faire son salut.

*

* *

¹ *La Révolution* est partie intégrante du long roman posthume *Pierres Noires. Les classes moyennes du salut* (éditions Spes, Paris, 1958). La « *relation* » occupe vingt-six pages (416-442), dans le chapitre auquel elle prête son titre.

[416]

« Copie prise de la relation écrite en sa prison de Feurs par M. Henri Casimir du Montcel, ci-devant président du Présidial de Riom en Auvergne, jugé, massacré et enterré dans la fosse commune à Feurs en juillet 1794. Son corps fut ensuite ramené. »

[417]

Je me suis éveillé ce matin, commençait le président, en une extraordinaire liberté d'esprit. J'étais reposé, calme comme dans mon lit en mon hôtel à Riom, proche la maison des Conseils, après la plus calme des journées. Abandonné par mes souvenirs, rajeuni et pour ainsi parler remis à neuf par la nuit. Je ne sais nullement pourquoi. Toutes les raisons d'avoir de terribles angoisses ne sont nullement disparues cependant. L'abondant lit de paille où j'ai dormi, [418] les poutres basses qui bornent ma vue en hauteur (mon regard au réveil se portant naturellement au plafond), m'ont rappelé soudain le lieu où j'étais. Notre prison n'est qu'une écurie dont ils ont évacué le bétail et dont nous avons dû enlever les plus grosses toiles d'araignées avec une gerbe de paille. Je sais qu'il existe une seconde prison, une sorte de cave longue, le souterrain voûté des halles où ils logent un autre groupe de prisonniers, en séparant parfois les membres d'une même famille. Nous sommes heureusement réunis.

Je préfère l'écurie. L'odeur de purin qui reste dans les étables, si désagréable pour tant de nos prisonniers, ne peut gêner un agriculteur comme moi. Les cloisons faites de planches lourdes, brunies tant par leur seul usage que par le fumier dont elles sont parsemées, qui séparaient autrefois les animaux, nous constituent comme autant de réduits particuliers qui nous resteront tant qu'il n'y aura pas trop de monde. Cette écurie, et en particulier l'espace qui nous est réservé, est pleine de paille épaisse, assez fraîche, je dirai pourquoi.

Ma fille, Elisabeth de Nidoncel, utilise l'un de ces lits de paille, celui qui est entassé contre une paroi. M. l'abbé Le Hennin, mon cousin, dort contre la paroi opposée, et je demeure entre les deux.

Ainsi est peuplée ce que ma fille appelle la chambrette. Au début de la nuit, même en ces jours de cruelle chaleur, je préfère étaler la couverture que je me suis procurée sur le corps étendu de mon enfant et nous nous demandons réciproquement la permission de quitter nos chaussures.

Je me rappelle avoir éprouvé ce rafraîchissement extraordinaire, au sein de mes plus poignantes inquiétudes, deux ou trois fois en ma vie. Il me souvient que mon père étant mort après une très cruelle maladie qui m'avait accablé de fatigue et de chagrin, et son corps se trouvant dans la chambre à côté de la mienne, cinq ou six heures de repos que je pus prendre après tant de nuits d'insomnie rafraîchirent si bien mes esprits, que me réveillant avec le jour, je ne sentais rien qu'une petite inquiétude sourde au [419] milieu de mon repos parfait. Je me dis : « *Quelque chose est arrivé, je ne sais quoi.* » Après quelques secondes seulement je me rappelai que mon père était mort.

A la vue de la paille et de la paroi de bois et de ma fille endormie à mon côté, j'ai senti revenir mon souci d'hier et de tous les jours de cette semaine cruelle et de tous les autres depuis trois ans, que je ne connaissais plus que par cette petite inquiétude inéclairée qui attendait la fin de ma nuit. J'ai désiré de décrire ici ce moment d'oubli dans de grandes douleurs, qu'on m'eût bien étonné en me prédisant hier.

Sans doute ne pouvons-nous constamment maintenir bandés les ressorts de notre âme, et de belles pertes de mémoire nous sont un accablement miséricordieux.

Je suis reconnaissant à la Providence de Dieu, comme répète mon cher cousin Le Hennin, d'être emprisonné avec lui.

Il a été notre consolation, celle de ma fille, celle de nos codétenus. Découvert après avoir été traqué toute une année comme prêtre insermenté, il nous a précédés ici, dans cette écurie arrangée en prison, où il a terminé un ministère à la fois rusé et héroïque et entièrement indifférent à la mort.

Ma fille a heureusement eu l'idée de relever soigneusement, sur des feuilles de papier que le geôlier consent à nous vendre en même

temps que le crayon, les réflexions qui nous ont le plus frappés, elle et moi, dans les termes mêmes dont il s'est servi, parmi les sujets d'entretien qui ne pouvaient manquer de se présenter à nous dans ces terribles jours que nous traversons :

*« Vous ne cessez de vous laisser troubler et peut-être même de vous indigner de ce que Dieu tolère, sans que rien paraisse en toucher son impassibilité, ce spectacle de monstres et de bourreaux que nous avons depuis trois ans devant les yeux et vous seriez tentés, dites-vous, de voir les plus forts arguments contre la Providence en cet accablement d'une sorte particulière qu'amène le triomphe du mal, la défaite de la justice dans le cœur de tout honnête [420] homme, s'il ne nous plongeait plutôt dans une sorte de torpeur et de désespoir. Pourquoi Dieu n'intervient-il point contre ces vastes iniquités ? Pourquoi un doigt surnaturel n'écrit-il aucun **Mané, Thécel, Pharès**² ?*

« Je vous dirai que, peut-être sans bien vous en apercevoir, vous vous laissez troubler davantage par l'énormité des épreuves et des infortunes qui ont fondu sur notre patrie depuis trois ans plutôt que par l'injustice qu'elles renferment.

« Il semble qu'une injustice de petite dimension, tenant moins de place sur la surface de la terre, ressortisse plutôt à l'effort de l'homme qu'à une intervention de Dieu, comme si les malheurs individuels, les accidents, l'injustice et la mort avaient besoin d'un certain volume pour nous devenir violemment sensibles et nous contraindre d'en appeler à Dieu.

« Mais ce n'est pas ici la propre lumière dans laquelle il convient de regarder des malheurs ou des injustices dont l'immensité nous écrase en effet. Elles présentent assurément cette sorte de caractère qu'étant si fort au-dessus de nos résistances et de nos protestations, et ainsi nous ôtant la tentation de débattre avec Dieu sur la justice et l'injustice de notre cause, elles la

² Cf. Dn 5, 25-28.

remplacent par le besoin de refuge et nous jettent plus aveuglément dans la volonté du Père.

« Le vif sentiment d'une disproportion immense nous ôte tout désir de révolte, toute prétention à juger l'Infini. Les éclairs et le tonnerre, encore que le laboureur n'en puisse mourir davantage que d'une fièvre maligne ou d'un coup de pied de cheval, offrent à ses yeux une bien plus effrayante vision de la puissance divine, et de son propre néant. Ainsi la volonté de Dieu dans les vastes désastres et dans les grandes guerres se montre d'abord infiniment disproportionnée à nos forces avant que de nous apparaître infiniment au-dessus de nos jugements. Ce second sentiment, peut-être ne l'aurions-nous point eu si le premier ne nous eût d'abord été imposé. Car notre entendement peut assurément concevoir Dieu comme tout-juste autant [421] que tout-puissant sans pour cela en persuader habituellement nos cœurs.

« Quand les circonstances où il est ballotté grandissent jusqu'à des dimensions qui passent toute mesure, l'homme y prend un vif sentiment de sa faiblesse désespérée. Opprimé par un univers qui l'écrase en l'ignorant, peu lui importe de savoir que l'univers n'en sait rien. Le seul secours est de s'abandonner à une bonté souveraine et plus vaste que l'univers.

« Quelle proportion de justice ou d'injustice est enveloppée dans ces grands désastres, je dirai presque que cette question en devient secondaire devant le rapport de l'immensité au néant. Il est bon que ce soit sous cet attribut d'infinie puissance et de disproportion désespérée que Dieu se présente d'abord à la moyenne des hommes. Il est sans doute indispensable qu'il prenne la forme d'un heurt, ce contact avec un Dieu auquel ils ne penseraient sans cela jamais.

« L'énormité des bouleversements où la toute-puissance de Dieu présentement nous laisse engloutis est donc un commencement pour la regarder non seulement comme infiniment souveraine mais comme seule juste, seule intelligente, seule affranchie de toute impureté humaine et manifestant une Providence à la fois toute sage et toute incompréhensible, ce qui

n'est que le premier pas vers une acceptation toute faite de charité, essentielle, et qui, encore qu'elle ne nous soit que quelquefois imposée par les événements, reste néanmoins toujours exigible. »

A ces considérations sur l'immensité de nos désastres, sur l'obligation où elles nous mettent d'accepter quelquefois un héroïsme essentiel et toujours exigible, et que je puis relire dans les rédactions de ma fille, à peu près dans les mêmes termes où elles furent prononcées, M. Le Hennin a joint quelques méditations, encore que j'aie le vif regret de ne pouvoir les reproduire avec précision : je me rappelle qu'au moment même où elles furent prononcées j'éprouvais une affreuse impression d'inquiétude que je tai-[422]-sais, une sensation de resserrement aux côtes et une faiblesse aux jarrets, et posé sur mes épaules je ne sais quel fardeau sans matière et sous lequel elles fléchissaient. Toutes ces marques de mon angoisse, je devais d'autant plus soigneusement les cacher à ma fille qu'elles accentuaient la sienne propre, ce dont je m'apercevais par une pâleur imperceptiblement plus grande que sa pâleur habituelle, des yeux plus vastes et plus profonds et peut-être un plus grand calme encore. Ainsi croyions-nous l'un et l'autre nous empêcher réciproquement de souffrir.

D'habitude aussi je ne laissais pas que de proposer à mon ami quelques objections qui interrompaient le cours de ces réflexions, mêlées de prières, qu'il laissait s'épancher de lui, tant par ce désir de dispute inhérent aux hommes et plus encore aux parlementaires, que par la longue habitude que j'ai de l'ouvrage où M. de Voltaire, que j'ai beaucoup lu autrefois, commentait le tremblement de terre de Lisbonne et la paix de Candide.

Mais ce jour-là l'anxiété où me jetait le sort de mon fils, dont je ne savais encore s'il avait pu échapper aux recherches, m'étreignait de telle sorte que je ne donnais à mon vieil ami qu'une attention de pure commande tandis que nous nous promenions dans cette sorte d'allée centrale bordée de deux rigoles où s'écoulait autrefois le purin. Le pavé en était fort inégal, et tandis que la partie la plus élevée de notre esprit voguait pour ainsi parler dans les cieux, notre

attention inférieure et machinale avait à choisir les emplacements de nos pas, ce dont elle s'acquittait d'ailleurs en bonne servante, qui sait ne pas se faire remarquer.

Tout le temps que je fus inquiet pour mon fils, quelque chose d'aigu et pareil à une pointe chaude se faisait sentir au sein de cette étreinte générale. Lorsque le geôlier parut enfin, le mouchoir rouge noué sur le côté du cou au lieu de l'être sous le menton (ce qui constituait le signal convenu) et que je sus ainsi que mon fils avait pu s'échapper, cette pointe chaude s'écarta avec une sorte de miséricorde. Je n'ai plus connu que cette pensée générale et molle dont j'ai [423] parlé, qui borne son effet à limiter mes souffles et ne me fait souffrir que dès que je prétends étendre leur amplitude.

Ce geôlier entre officiellement une fois par jour dans notre prison-écurie. Il accompagne alors les membres du Tribunal Révolutionnaire. Il y pénètre aussi en des visites irrégulières et officieuses pour ce que nous appelions entre nous - avec ce désir d'être plaisants qui ne quitte jamais les hommes assemblés - les soins à donner aux bestiaux. Il nous a confié qu'il était un bon bougre et pas un mauvais homme. Sans doute dit-il vrai en dépit de sa carmagnole, de son bonnet rouge, de ses pantalons rayés et rongés du bas et de tous les détails d'un costume dont depuis longtemps nous ne remarquons plus l'horreur. Nous le trouvons sans doute jovial, bruyant, familier. Mais il rend quelques petits services aux détenus dont les familles ont conservé je ne sais quels moyens d'acheter secrètement ses faveurs, ce dont elles se taisent soigneusement elles-mêmes. C'est ainsi que je pus connaître ce qui regardait mon fils. Ce n'est pas un des moindres sujets de pitié que le soupçon et l'égoïsme inavoué, l'envie, la rivalité que ces détenus enchaînés en une même souffrance nourrissent cependant parfois l'un pour l'autre, au lieu de l'unité d'âme et de sentiment dont ils eussent dû se fortifier l'un l'autre.

A celle des deux extrémités de cette vaste écurie qui est opposée au portail, l'un des coins se trouve occupé par un demi-tonneau plein d'eau que j'ai déjà vu plusieurs fois renouveler par le geôlier et son fils qui lui sert d'aide et devant lequel nous

nous entassons pour nous laver à tour de rôle quand les deux hommes l'apportent. A l'autre coin de la même extrémité, et par conséquent à trois ou quatre toises, un second demi-tonneau, bouché par un couvercle, est entouré d'étoffes grossières suspendues à des cordes de manière à constituer un réduit. Bien entendu, en particulier lorsque le couvercle s'en trouve enlevé, les odeurs fécales en rendent le voisinage intolérable, surtout en cet été si chaud et peuplé de mouches, et les prisonniers s'entassaient alors à l'autre extrémité. Toutes ces nécessités naturelles qui accompagnent impitoyablement notre déten-[424]-tion, et jusqu'au papier de gazette dont il fallait bien s'assurer une provision, étaient pour ma fille et les femmes bien nées qui se trouvaient avec nous une gêne à la fois minuscule et féroce dont, en dépit de tous les stoïcismes et de tous ses efforts pour mépriser et ignorer, une âme délicate ne peut manquer d'éprouver la plus irrépressible humiliation.

Ainsi, au cours de ces promenades réduites à quelques pas entre une extrémité et l'autre que nous faisons avec M. l'abbé Le Hennin, nos méditations sont traversées par des détails d'une grande bassesse, et de ce contraste naît comme une ironie satanique qui s'exprime par une sorte de rire qui nous échappe dans nos moments les plus amers.

Ces hideux détails se présentaient à ma pensée au moment où M. Le Hennin nous entretenait de la nécessité où nous mettaient certains moments particulièrement pesants d'offrir le sacrifice de toutes les légitimes beautés qui ornent les vies humaines. Il nous citait non seulement le luxe des vêtements et des habitations, mais l'ordre et la noblesse des arts, de toutes les beautés terrestres et les tendresses humaines, de toutes ces choses bonnes en soi qui peuvent nous être demandées en holocauste et le sont en effet parfois.

Je me souviens que ma fille mentionna, non sans quelque mélancolique sourire, le lieu lointain de bois qu'elle aimait à contempler. Je me remémorai ce que dit à ce sujet ma femme en une forme qui rappelait Jean-Jacques Rousseau. Certains airs de

Rameau ou de l'Autrichien Mozart, disait-elle, certains pourpres momentanés et certains ors qu'on voit le soir, tout le charme qui naît des musiques et dans les lointains des grands parcs, dépassant parfois l'extrémité de la beauté nous jettent dans le vertige des larmes. Ce que Jean-Jacques Rousseau a bien remarqué.

« Il serait bien impossible que, pour préférer au vrai Bien tous ces biens, nous les arrachions spontanément de notre vie, ce que tous les saints ont fait ; nous chercherions des conciliations, quoique le vrai Bien étant une absence absolue ne se concilie point, ce que tous les saints ont su. [425] Ces grandes épreuves ont pour effet de ne pas laisser oublier par les âmes moyennes les exigences extrêmes qui ne laissent pas de se rencontrer parfois dans leur vie, encore qu'elles ne leur soient point communément demandées, car elles n'en surplombent pas moins impérieusement toutes les vies, autant les âmes moyennes que les âmes des saints.

« Ainsi nous, les gens du commun, les âmes moyennes, nous sommes faits de telle sorte que nous n'accepterions pas d'obéir à cette loi de l'imitation des grandes âmes si l'immensité démesurée des circonstances ne nous montrait l'inutilité de toute discussion. Cette énormité nous persuade. On ne va point contre. Elle est un bon avocat.

« Mais toutefois, au sein de cette société païenne et humaine, l'Eglise chrétienne continue d'exister, assurée par les lois, pourvue d'une autorité. Vous vous troublez donc, cher ami, disait M. Le Hennin, et vous indigneriez presque, et déclarez ne pas comprendre que tant de prières et de tant de sortes, de tant d'ordres cloîtrés et non cloîtrés, de tant de monastères, aient été de nul effet pour mettre un terme à cette suite de tant d'injustices et de souffrances. Si elles n'eussent dû prendre fin, dites-vous, par le seul amour de la justice qui ne peut manquer de se trouver suprêmement en Dieu, elles l'eussent dû, dites-vous, par l'effet de tant de supplications et de prières. D'abord, et ensuite par cela même que la grande communauté humaine qu'est l'Eglise chrétienne est spécialement assemblée pour rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû, cette

Eglise elle-même doit être considérée comme une sorte de prière, fixée, stabilisée, incarnée dans un corps, et constante, véritable édifice de prières rendant hommage à Dieu par cela même qu'il se tient debout.

« Il est très vrai que l'Eglise constitue en soi comme une prière solidifiée et incorporée en un grand édifice administratif. Mais c'est une abstraction de parler qui sent son président de Cour judiciaire. Il n'est pas à proprement parler de justice ni de prière, mais des cœurs justes et des cœurs priants. Dieu n'est pas venu pour sauver des activi-[426]-tés, des initiales majuscules qui sont la Justice et la Prière, mais des hommes, ces mystères d'existence et de liberté.

« Dans ce grand corps administratif qu'est l'Eglise, parmi les dignitaires, ceux que Dieu a constitués en autorité sur leurs frères, combien n'en est-il pas d'une doctrine et d'une conduite exactes et d'un apostolat régulier ? à l'encontre desquels personne ne puisse constater aucune faute précise ?

« Que leur manque-t-il donc ? Ce qu'il y a de grave et de terrible est que justement on ne saurait le dire. Aucun grief, encore moins une culpabilité positive, ne peut être élevé contre eux. Magnifique façade régulière, parfait édifice administratif, leurs membres sont si sûrement et si confortablement installés dans leur demeure, qu'on pourrait dire d'eux, moins qu'ils servent Dieu, qu'ils ne le protègent et l'appuient par le poids de leur responsabilité qu'ils se sont légitimement acquise dans la société.

*« Mais on lit dans l'Évangile de saint Jean : « **Aimez-vous comme je vous ai aimés.** »³ Or si Jésus nous a aimés jusqu'au Calvaire, il y aura des circonstances qui devront un jour ou l'autre apporter ce complément-là à la vie d'administration. C'est ce dont les saints n'ont jamais douté puisque c'est jusqu'à cette extrémité qu'ils exercent la miséricorde.*

« Or l'Eglise est la Mère des Saints.

³ Cf. Jn 13, 34 et 15, 12.

« Mais d'abord n'avons-nous pas assez dit que notre société ait jusqu'à ce jour vécu comme si Dieu ne lui était qu'un accessoire décoratif et bon pour certaines occasions, certaines fêtes comme les naissances et les mariages et les morts auxquelles elle se limiterait étroitement et dont elle s'engagerait à ne point déborder la durée ? En dehors de laquelle elle continuerait à se peupler de crimes, de guerres, et, au sein de la paix, de l'affreuse légèreté des grands, de la coquetterie qu'ils ont montrée pour les idées révolutionnaires et athées non par doctrine mais par vanité, pour paraître intelligents, de l'abus des plaisirs, de refus des vérités religieuses et de railleries contre elles.

[427]

« Vous vous étonnez de tant de bêtise, de stupre, de cruauté, d'appétit du sang, de plaisir de tuer et de déchirer qui depuis trois ans ravagent la France ? Une société dont on peut dire qu'elle ne tient pas compte de Dieu, faut-il s'étonner si elle est la proie d'instincts humains purement naturels et apparentés aux instincts animaux ? qu'elle retrouve ces liens de parenté corporelle qui nous relie aux bêtes ? auxquels le raffinement humain s'ajoute comme un couronnement ? qu'elle rencontre enfin ces formes monstrueuses que refrénait la loi de Dieu ? Il n'y a rien là que le jeu normal des choses. Dieu agit par ses vicaires, les choses. Les choses sont les vicaires de Dieu. C'est la terrible discrétion de Dieu rejeté. Ce redoutable don, ce don effrayant que nous avons de créer notre destin...

Je me rappelle que j'ai proposé à M. Le Hennin ces aperçus comme je l'eusse fait dans le calme d'une société de philosophes, à demi accablé néanmoins dans mes inquiétudes mortelles et leur imposant de la main le silence comme on fait d'un chien, le rejetant d'un geste derrière soi. Il me semblait aussi que nous fussions deux philosophes stoïques nous efforçant de fortifier au fond de nous les

disciplines du calme comme nous lisons qu'il s'en rencontrait dans les vicissitudes de la décadence romaine. *Impavidum ferient ruinae*⁴.

(Moi, le copiste, j'imaginai des chaises curules, des stalles de marbre, des toges, un paysage d'oliviers, ces mers de flots d'un bleu presque violet dont nous parlait notre professeur d'histoire, et ces restes de philosophie aristocratique sur le rebord des invasions barbares, sur des rivages aux noms antiques.)

Cependant nous allions et venions dans cette écurie, sans aller toutefois jusqu'au bout extrême et j'ai expliqué pourquoi nous ne le pouvions pas. Parfois il arrivait que ma pensée s'arrêtât à ce mélange d'inévitables bassesses et de hautes méditations sur la vie divine et sur la mort, et il me semblait que la loi dérisoire de la terre fût précisément que la noblesse totale nous fût interdite et qu'il fallait nécessairement en tempérer la pureté.

[428]

Le R.P. Le Hennin prenait soin d'éviter en les contournant les enfants qui se traînaient en jouant entre les deux rigoles. Il s'écartait d'eux avec cette parfaite douceur et toute cette réserve dans l'amitié qui faisait qu'on ne pouvait se sentir entièrement à l'aise ni jamais entrer en familiarité avec lui.

« - *Quand comprendrons-nous enfin que nous sommes des adultes, de petits souverains de nos destins, de petits créateurs de notre destin terrestre, chargés d'édifier nous-mêmes notre vie comme nous lisons dans Homère qu'Ulysse, encore qu'il fût roi, avait néanmoins bâti sa couche de ses mains ? Mais ce n'est là que considération provisoire.*

« *Et si nous limitons nos regards à la seule sagesse humaine, il ne faut point quitter cette considération de la sainteté à quoi nous sommes irrésistiblement ramenés. Elle est le carrefour visible de*

⁴ Horace, *Ode 3*, livre 3 : « *Les ruines (du monde) le frapperaient sans l'émouvoir* ».

toutes nos routes, pareille à ces ronds-points de chasse aménagés dans leurs forêts, dans ces beaux parcs infinis dont vous aimez à vous souvenir avec une sorte de désespoir attendri.

« - Je savais, dis-je avec quelque chose comme un sourire, que vous m'y ramèneriez ; et j'ajoutai : mais les considérations précédentes me paraissent suffire. J'accorde que Dieu n'intervient jamais directement pour soutenir la justice ni toutes ces autres vertus qui sont le fondement des sociétés, mais qu'il laisse ce manque se faire sentir sur le cours naturel des événements sociaux comme si les choses s'animant prenaient une voix, devenaient les vicaires de Dieu. Dieu se borne à en dérouler des conséquences terrestres qui en sont comme l'ombre portée par son bras sur le plan des hommes. Ainsi la suprême Essence reste comme il convient à une distance infinie hors de la visibilité des hommes, ne laisse pas de laisser couler miséricordieusement sur eux des sortes de leçons données par ses vicaires, les choses. Rien n'est en apparence plus absent ; rien n'est plus vain que les prières, rien n'est plus désarmé que Dieu. Il ne peut même pas arrêter cette musique...

A deux ou trois heures, au retour de leur fête locale de la Fédération, les braillards se promenaient extérieurement autour de l'écurie et nous entendions : « *Madame Veto avait promis* », sur ce timbre d'une minceur hideuse que prennent les voix de femmes chantant les airs révolutionnaires dans ce soleil affreux. Car aux heures les plus chaudes du jour, quoique nous n'ayons que sa chaleur (et encore en une moiteur d'étuve) sans avoir sa lumière, et cette poussière de paille montant du sol, nous ne laissions pas de pressentir quelque chose de ce soleil brutal et écorcheur.

Mais M. Le Hennin semblait ne point m'écouter.

« - Il nous faut bien convenir, fit-il, que les âmes moyennes prient et aiment habituellement Dieu surtout pour les bienfaits

*qu'elles en attendent, pour une contre-partie d'utilité terrestre. Elles offrent à Dieu un amour d'intérêt, rempli de soucis terrestres. Ces prières ressemblent à ce contrat de Droit romain appelé **do ut des** sur lequel on nous donnait tant de beaux éclaircissements quand nous étudions ensemble **in utroque jure** aux chaires de Poitiers. « **Je prie, je me mortifie afin que de ton côté tu te montres favorable à mes pauvres prières.** » Mais on ne contracte point avec Dieu. Dieu n'est pas un partenaire, une partie à un contrat avec l'homme. L'amour de Dieu est par soi désintéressé, il coule sans retour. C'est un torrent à sens unique et c'est ainsi que l'éprouvent les saints. »*

Je pensais à cet amour désintéressé de Dieu dont j'entendais tant parler dans mon enfance par Mme de N., ma grand-mère, quand les derniers feux du quiétisme n'avaient pas encore fini de jeter leurs fumées sur tant de fidèles qui sont morts.

M. Le Hennin nous expliquait ce sujet, il y avait cinq jours.

C'est à ce moment que la couchette voisine de la nôtre, vidée par l'appel du greffier, resta vide quelques heures et fut brusquement remplie par de nouveaux venus : trois femmes et une petite fille encore au sein, et un vieil homme d'air timide et un peu endormi, où je reconnus l'horloger. Je lui fis un salut dont il fut comme effrayé et qu'il laissa tomber sans lui répondre.

[430]

D'ailleurs comme j'ai déjà parlé de cette réunion forcée de malheureux, des craintes, des jalousies, des aversions avouées ou tues, je n'ai à noter que les attentes sans patience devant le réduit aux toiles et aussi à l'adresse du geôlier certaines supplications de femmes mêlées de coquetteries et de soupirs.

Il y a deux pauvres femmes dont une est folle et chante constamment : « *Chatte qui gratte* », ce qui fait un effet lugubre.

« - *Mais enfin, osai-je répondre, bien que ma prière soit, je l'avoue, peu fréquente, il m'arrive de prononcer : « **Que votre volonté soit faite** » et immédiatement après : « **Donnez-nous notre***

pain quotidien. » De même je lis dans l'Évangile : « Seigneur, celui que vous aimez est malade »⁵, et maint autre texte semblable, et je me crois autorisé à penser que Dieu accepte que je joigne mon pauvre intérêt à son amour dans la même prière.

« - Il ne nous est en effet pas défendu de clore nos yeux sur nos besoins terrestres. Aucun saint qui n'aille à Dieu avec la totalité de son âme, de son corps, et ce corps occupe sa place dans la vie terrestre. Aucun saint qui soit chimérique et simplificateur ni qui ne fasse confiance à son Père de ses besoins par sentiment filial. C'est pure impossibilité qu'un cœur séparé de son corps terrestre.

« Et nous sommes même autorisés à demander que les calices s'éloignent. Mais si l'exaucement est refusé aux saints comme il le fut au Calvaire où ce calice ne s'éloigna point, aucun qui n'y voie comme leur Maître l'occasion d'une plus totale offrande. Car ils aiment l'absence de toute réponse, même si aucune réponse ne semble venir du Ciel et que l'élan de leur prière ne casse et retombe avant d'atteindre Dieu, encore qu'ils sachent par l'intelligence que cela est bien impossible.

« Cette offrande de nos désirs, que ce soit pour l'exaucement ou pour le rejet, passe les âmes communes dans le commun de la vie. Absorbées en elles-mêmes, plongées en un amour d'intérêt et alourdies d'habitude par les motifs matériels de leurs prières, ces âmes de taille moyenne sont [431] bien forcées de se hausser à de certains moments critiques de leur vie jusqu'à cet abandon des grands amours. »

J'éprouvais à ce moment une telle lassitude que je suivais mal toutes les considérations que M. Le Hennin développait devant nous, que les âmes moyennes sont parfois obligées à l'extrémité du devoir et cette imitation forcée qu'elles doivent faire des saints ; beaucoup m'eussent échappé si ma fille ne les avait merveilleusement retenues et couchées par écrit. J'éprouvais, plus

⁵ Cf. Jn 11, 3.

marquée que jamais je crois depuis mon incarcération, une immense lassitude, et toute particulière en ce qu'elle était mêlée de désespoir. C'est là, dans cette écurie et dans la chambrette de paille, que j'appris qu'il existait des désespoirs de plusieurs catégories et de plusieurs services, comme le disait notre cuisinière Fanchon des civets qu'elle nous confectionnait dans notre grande cuisine de pierre à Riom ou à Dijon, quand ma cousine, Mme de N., donnait à dîner à mes confrères du Parlement, encore que ces civets fussent tous de lièvre mais divers néanmoins à cause des épices et condiments qu'elle savait y joindre.

Le premier désespoir que j'avais d'abord connu était une sorte de bouillonnement de colère, qui ne trouvant personne sur qui se déverser se retournait sur elle-même, tordait et raidissait les muscles de mes mains, de mes bras et de mes mâchoires. Dans la seconde espèce que j'ai bien connue aussi, se rencontrait principalement ce que M. Le Hennin appelait mes moments noirs : le sentiment d'un abandon total et d'un désert, qu'il n'y avait personne à prier au-dessus de moi, même devant moi à qui demander secours, la destruction, l'effondrement de toute stabilité sociale, de nos biens, celle de nos familles, celle de tout ce qui valait la douceur de vivre sur la terre, un vide général qui me semblait vertigineux comme tous les vides et le sol tournait sous mes pieds. C'était cet accessoire de vide et de vertige qui composait ici le condiment. Mais le désespoir que je sentais ce soir-là, à cette minute juste de cet écrasant été, prenait la forme d'une immense fatigue, [432] l'abandon de toute volonté de résister et même de réfléchir, un accablement passif et sans effort, le poids d'une fatigue infinie qui traversant le corps allait jusqu'à l'âme, l'imprégnait, la dissolvait en une sorte de sommeil. Un seul sentiment le traversait, l'inquiétude pour ma fille, pour son sort quand je ne serais plus là. Une inquiétude moins douloureuse qu'accablante, sourdement brûlante, comme à feu doux et presque insensible, enfiévrée d'une petite fièvre permanente, comme une plaie presque indolore quand on s'arrange pour ne pas la toucher, mais néanmoins toujours présente et qui ne se cicatrise pas.

A ce moment, à l'autre bout de la longue écurie nous parvint le bruit si redouté, le frottement métallique, ce miaulement criard que faisait la tige du verrou montant et descendant dans le collier de fer. Il avait pour effet de mettre une fin immédiate à toute conversation particulière, de jeter l'écurie en un mortel silence subit, et il immobilisait les prisonniers dans la posture où il les avait surpris. Le commissaire se montrait de mise soignée, toujours coiffé d'un chapeau à plumes, en une attitude froide et très solennelle. Un autre homme l'accompagnait, débraillé, avec des pistolets dans sa ceinture. Le greffier, petit et bredouillant, reniflait par surcroît, et comme je m'approchais assez près de lui, ce qui était une manière de manifester mon dédain et l'absence de toute peur, j'entendais ce reniflement et ce bredouillement mêlé à nos noms qu'il prononçait mal, soit qu'en effet il ne sût lire que le moulé comme disait le geôlier, ou qu'il feignît que les noms d'aristocrates ne pussent passer ses lèvres, ni ceux des petites gens que le voisinage des précédents contaminait.

M. Le Hennin aussi s'avancait près de lui mais pour une autre raison. Les malheureux qu'on appelait n'avaient qu'à lever les yeux sur ses lèvres qui murmuraient et ils recevaient de lui l'absolution pleine et entière de l'article de la mort. Je dois dire que je n'ai jamais vu aucun de ces hommes, ni le greffier, ni l'homme au grand chapeau, ni l'homme aux pistolets, prétendre l'empêcher de s'acquitter de cet office.

[433]

Ce fut le soir, quand déjà l'obscurité s'épaississait dans l'écurie et que commençait ce demi-silence de la nuit, que tourné vers mon ami je lui demandai :

« - *Expliquez-vous sur votre idée des classes moyennes du salut dont vous me parlez toujours.*

J'étais en ce moment non point rasséréné mais calme, ou plutôt engourdi de lassitude morale, dans une de ces périodes dont j'ai parlé, à la fois atones et miséricordieusement inertes, puisqu'on ne

saurait toujours souffrir. Elle diminuait assurément l'intérêt que je portais à ces discours quoique non pas la clairvoyance : je comprenais, sans prendre la peine de choisir entre la négation ou l'acquiescement.

M. l'Abbé me murmurait ses réponses d'une voix nette et sourde, faisant attention à ne pas empêcher de dormir ceux qui le pouvaient, par-dessus le bat-flanc de droite et celui de gauche dont la paille criait à nos côtés en même temps que les planches sonnaient parfois sous les coups de pied involontaires qu'elles recevaient.

« - Ce que j'appellerai les classes moyennes du salut, dit-il, toutes les définitions que je pourrais donner vont à la rencontre l'une de l'autre.

« Jésus nous ordonne de chercher premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste nous sera donné par surcroît⁶. Selon la première définition, les classes moyennes de la sainteté sont celles pour qui la justice et le surcroît se présentent ensemble sur l'échelle des préférences et des préoccupations, et le surcroît passe quelquefois le premier.

« C'est Dieu qui appelle et qui suggère, mais ses paroles sont discrètes. Il chuchote à l'oreille de nos cœurs et qu'est-ce que cette petite voix dans le tonnerre des intérêts terrestres ? Nos passions crient, pleurent ou hennissent et nos inquiétudes sanglotent tout haut ou tout bas. (Et certes en ces six jours de prison et ceux qui les précédèrent, j'en avais assez entendu de ces sanglots.) Donnez-nous le pain quotidien : mais non pas isolé, maigre, austère comme un plat de pauvre, non pas posé en des assiettes de terre sur [434] une table de franciscain, mais tout le surcroît, tous les arts, tous les bonheurs légitimes et toute la chère beauté de la vie terrestre, qui nous sourit autour de lui. Dieu lui-même fut à Cana. Mais peut-être nous ne savons plus si nous avons le droit de désirer tout le reste.

⁶ Cf. Mt 6, 33.

« Seigneur, ayez pitié de nous. Eclairez-nous sans dureté. L'aimons-nous premièrement ce surcroît ? ou le royaume de Dieu et sa justice ? Nous craignons de voir clair en nos cœurs. Peut-être ne le pouvons-nous point ? Peut-être faut-il prier pour voir clair ? Il semble que ces grands troubles aux dimensions immenses, ces grandes guerres et ces révolutions, ce soient les torches cherchées comme si nous ne pouvions nous éclairer qu'aux incendies. Peut-être sommes-nous plongés en cette sorte de nuit qui est la lumière des classes moyennes ? »

Vers le milieu de l'écurie, parmi tous ces bruits de pleurs d'enfants, de paille, de cris dans le sommeil que la nuit n'arrêtait pas, je distinguais mince comme un filet d'eau, murmuré et sans parole, le petit air de la chatte qui gratte passive, infiniment résignée.

Mais M. Le Hennin continuait :

« Et voici la seconde définition que je proposerais :

« Ces hommes et ces femmes de la classe moyenne sont comme enclos, comme parqués en de grands corps aux puissantes structures, soit que ceux-ci constituent des cités et des royaumes avec leurs corps de lois et d'immenses traditions de vie, ou que moins visibles mais non moins réels, ils consistent en des commerces, des métiers, et les mille habitudes enchevêtrées, ou même leurs mœurs et habitudes de société, nées des richesses ou des pauvretés. Ce sont ces grands corps dont ils sont membres et peut-être tous ces groupes ensemble, et bien d'autres encore dont l'énumération serait infinie. Ils leur doivent presque tout d'eux-mêmes, de leur nourriture à leur langage, à leur pensée, sauf juste cette fine pointe suprême, ces rares minutes de silence intérieur que beaucoup ne connaîtront jamais, plus facilement peut-être quand tout s'apaise enfin autour d'eux, [435] les derniers moments de leur conscience, ce calme qui précède la mort.

« Or cet accaparement de l'âme par le groupe est tellement étroit et s'étend si loin qu'on doute s'il ne la prend pas tout entière.

« Vous-même, vous rappelez-vous, m'avez assez fait connaître cet océan de doutes et de troubles où vous vous sentiez plongé devant cet incroyable débordement du mal sur la terre que nous ressentons depuis trente ans. Invisible devant tant de crimes et tant de douleurs, ne les châtiant point, ne les guérissant point, laissant le mal se développer comme s'il avait quelque droit monstrueux à l'existence, Dieu s'efface devant l'œuvre des hommes. Mais par cette œuvre il ne faut pas tant entendre l'imprévisible variété de nos conduites individuelles (encore qu'elles se ramènent à des types) que ces lois générales selon lesquelles agissent les groupements : les métiers, les sociétés et les classes de ces sociétés. Elles constituent des sortes d'êtres généraux tellement arrêtés et congruents avec eux-mêmes qu'elles ressemblent à des créatures distinctes des individus qui les composent. Il n'en est rien cependant. Elles ne sont que les passions ou intérêts des particuliers agissant de concert ou en discordance et ces discordances elles-mêmes ont leurs lois. De même des gouttes et des humeurs, ces raccourcis d'atomes dont parle Pascal, des corpuscules invisibles chacun à cause de leur petitesse, ne laissent point de faire, selon les lois, quand ils sont assemblés, des os, des chairs, la couleur des yeux et même des chaînes de montagnes et des mers. De telles lois une fois reconnues par l'esprit, celui-ci constate à la fois leur existence et la discrétion de Dieu.

« Or il faut se garder de croire que les religions échapperaient à la nécessité de constituer, comme les autres groupes, des sortes d'êtres ayant des lois spéciales tant en ce qui concerne notre action propre que la manière dont elle se compose avec l'action des autres groupements.

« La prédication de Dieu, sa morale, sa justice et la manière dont nous est prêché et conseillé son amour ne [436] sont pas sans revêtir des formes et être soumis à des exigences nées par exemple de la répartition du blé et du vin, de l'affluence des ports de mer, du genre de vie et des privilèges des grands, de la nourriture et de l'habitation et du salaire des artisans et des laboureurs, et en

général des différentes coutumes que les enfants trouvent dans leurs berceaux.

« Tout ce qui touche à la religion elle-même, sa propagation, ses progrès ou au contraire sa régression, les schismes, les discordes intérieures qui l'affaiblissent, tout cela constitue en ses complexes entrecroisements infinis le monde autonome des hommes devant lequel, même en cette région privilégiée, se constate la discrétion de Dieu.

« D'où cette autre définition des classes moyennes, la troisième si vous voulez mais corollaire de la seconde, que je hasarde de vous proposer : celles qui ne sauraient s'intéresser à une prédication qui ne tiendrait nul compte des intérêts terrestres, des conditions du bonheur matériel et de son harmonie finale avec celui du ciel.

*« M. de Montesquieu nous l'eût certainement expliqué si, dans les années où il écrivait son célèbre **Esprit des Lois**, le public ne se préoccupait surtout des libertés politiques, de la meilleure forme de gouvernement et aussi du rôle nécessaire de gardien des lois dévolu à ces messieurs du Parlement dont M. de Montesquieu faisait partie. »*

Je ne relevai pas cette malice à mon égard, puisque j'appartiens moi aussi aux ci-devant Parlements, que mon bon ami et cousin dut dire je crois avec un début de sourire qui me fut invisible dans la nuit.

La nuit était complètement venue sur nous. Beaucoup dormaient et sifflaient en dormant, de ce sifflet régulier et triste. M. Le Hennin parlait à demi-voix, d'un ton éteint pour ne pas éveiller ceux qui oubliaient leurs souffrances dans quelques heures de sommeil. Ma fille Elisabeth restait étendue près de moi, recouverte de ce manteau de paysan qu'ils mettent contre la pluie, pour garder leurs bestiaux, et qui sentait parmi les puanteurs de l'écurie je ne sais quelle odeur d'herbe, de corps humain et de boue. Je [437] l'avais acheté au geôlier et il lui était pour la nuit un vêtement plus décent et plus chaud.

Elle paraissait écouter, à demi soulevée sur le coude, tournant vers M. Le Hennin son doux visage si pur, si grave, et il me semblait que son extrême pâleur le rendît visible la nuit. Quand M. Le Hennin eut achevé une partie de sa méditation, je me retournai vers ma fille et je vis que cette enfant dormait. M. Le Hennin poursuivit quelques minutes, à voix encore plus basse. Tout ce morceau de nos entretiens, c'est moi qui le relève aujourd'hui, de ma main, parmi l'écriture de ma fille.

« Par exemple : Dans la petite société que nous formons en ce moment même, vous, moi et cette enfant, et sans doute beaucoup d'autres dans cette prison-étable, ce qui nous affronte et nous préoccupe, ce sont les problèmes de la souffrance injuste et de la tolérance du mal à laquelle Dieu paraît condescendre, et tout ce qui trouble le contrat de bonheur fait entre nous et la vie, tant il est vrai que selon la loi des classes moyennes, c'est par le côté des affaires terrestres que ces classes moyennes envisagent d'abord les affaires de Dieu.

« Et de même, les missionnaires qui vont porter la prédication du vrai Dieu aux confins les plus reculés de la terre nous assurent que le principal obstacle n'est point tant l'amour ni peut-être même la crainte qu'on y porte aux faux dieux, que certaines conditions de commerce et de vie domestique que Dieu jette précisément sous nos yeux (encore que bien d'autres énigmes existent), telle que la polygamie des femmes travaillantes ou l'esclavage dont les intérêts d'argent qui s'y joignent fortifient les cultes idolâtriques d'une sorte de ciment indestructible.

« Le seul moyen que possède le missionnaire de leur faire croire au vrai Dieu c'est d'abord de les frapper de stupeur par l'héroïsme de sa mort. Quelque chose comme un prestige commence de luire sur les coutumes nouvelles qu'il leur proposait, jusqu'à ce qu'enfin ces coutumes sociales, où le culte du vrai Dieu cette fois se trouve inclus, ayant commencé par s'établir pas à pas, celles-ci à leur tour prennent [438] leur substance, la force, l'enracinement, l'habitude de l'utilité, tous les titres à la durée,

Peut-être toute l'histoire de l'Eglise et celle des sociétés dans leur commun voyage à travers les siècles, comme les jalons marquent les arpentages rustiques, est-elle faite d'équilibres et de renouvellements, de périodes stables et de martyres, et peut-être est-ce la forme humaine de la promesse sacrée que l'Eglise durera jusqu'à la fin des siècles.

« Le bourgeon initial de cette vaste efflorescence qu'est le salut des classes moyennes où est incluse tant de fatalité, c'est une évasion de ces classes moyennes, un véritable saut dans le ciel au-dessus de leur niveau, c'est le libre martyr d'un saint.

« Si notre Seigneur s'est incarné dans les formes humaines au lieu de nous apparaître avec la majesté du Père qu'il partage cependant, s'il n'a pas revendiqué avec lui l'égalité comme dit saint Paul⁷, pouvons-nous nous étonner que l'Eglise s'incarne aussi dans les sociétés humaines, et s'y enchevêtre de mille manières par d'immenses influences réciproques et tant de contrecoups ? »

Le jour venu, comme le geôlier nous apportait la casserole d'eau qu'il avait coutume de joindre à nos écuelles de soupe, je ne me rappelle plus de quelle parole je saluai son passage disant qu'il fallait rendre grâce à ce représentant des classes moyennes ou quelque autre phrase de ce genre. Comme ma fille s'étonnait, j'expliquai qu'il devait s'appeler ainsi, mêlant les bonnes actions et les soins de charité aux récompenses qu'il en recevait, ne nous ayant jamais apporté de paille fraîche, de soupe ou d'eau qu'il n'en eût été au préalable rémunéré par des assignats que j'avais conservés ou mieux encore que je sais bien que (*ici un mot écrit en lettres convenues*) lui verse en secret de ma part.

Je dis aussi que j'étais effrayé par le nombre immense de catégories qu'on devait distinguer dans les régions moyennes du salut, les uns, comme ce geôlier, occupant les places les plus basses

⁷ Cf. Ph 2, 6.

et tout à fait infimes au sein même de tant de classes diverses que devait compter cette classe générale de la médiocrité.

[439]

M. Le Hennin me fit alors ressouvenir qu'il se trouvait tant en saint Luc qu'en saint Marc et en saint Matthieu un jeune homme que Jésus ayant regardé aima, et ayant appris de lui qu'il avait observé les commandements depuis sa jeunesse lui dit : « *Vends ce que tu as. Donne l'argent aux pauvres et suis-moi.* » Mais il s'en fut tout triste car il avait de grands biens⁸. Et sans doute continua-t-il de servir Dieu dans ses grands biens, car nous ne voyons pas qu'il ait été condamné comme le mauvais riche⁹ parce qu'il avait préféré une autre forme du service de Dieu à celle qui l'eût jeté avec les apôtres dans l'héroïsme de la mort.

« Cependant il vivait encore, nous devons le croire, lors de la ruine de Jérusalem, puisque sa génération ne devait point passer que l'abomination de la désolation n'arrivât avec les famines et les pestes et les grands signes dans le ciel¹⁰. Le jeune homme qu'il avait été dut alors consentir, à la fin de son âge, à ce total abandon de ses biens qu'il avait jadis refusé. Et peut-être ne se souvint-il point de ses anciens refus ; sans doute avait-il oublié dans sa vieillesse ses ferveurs de jeune homme et aussi ses regrets perdus dans le même affaiblissement de sa mémoire et tous les soucis des grands biens qui avaient légitimement pesé sur sa vie.

« Que les degrés inférieurs de la sainteté ne laissent point d'être marqués par quelque terrible ressemblance avec les degrés suprêmes, c'est ce qu'on peut supposer dans cet Evangile et c'est ce dont les circonstances présentes ne nous laissent guère douter. Dans toutes les peintures que nous avons tenté de donner des classes moyennes de la sainteté, cette ressemblance s'est laissé apercevoir. Et voyez ce qu'enfin nous pourrions dire et comme ces mots s'appliqueraient à nous, à nos malheurs, aux destructions sociales actuelles, à toutes les grandes crises et les grandes guerres

⁸ Cf. Mt 19, 16-30 ; Mc 10, 17-31 ; Lc 18, 18-30.

⁹ Cf. Lc 16, 19-31.

¹⁰ Cf. Mt 24, 15-31.

du passé et de l'avenir. Ces classes ce sont celles qui ayant légitimement reculé devant la sainteté, soit que l'offre que Dieu leur murmurait à l'oreille se fût perdue dans le grand bruit des choses ou évanouie parmi les tristesses de leur refus, ont été par la suite non point tant écrasées par des événements brutaux et immenses qu'éclairées par eux, contraintes de consentir, obligées de sortir du passé leurs renoncements refusés, forcées d'accepter moins les événements eux-mêmes qu'il leur était bien impossible d'esquiver que la leçon qui montait d'eux : ce renoncement inhérent à toute vie terrestre encore que rarement exigé dans sa totalité terrible. La vie ressemble à un créancier d'une créance immense et légitime, toujours suspendue sur nos têtes bien que l'huissier n'en exige que rarement le paiement.

« Ainsi sont liées aux saints et parentes d'eux, ces âmes moyennes de la sainteté. Il leur est donné de consentir à cette ressemblance, contraintes d'accepter de leur plein gré une violence d'ailleurs irrésistible, doucement forcées de consentir, offrant docilement un accord qui leur est de toute manière arraché.

« La forme de vie spirituelle qui leur est demandée, un théologien me réprimanderait peut-être de la désigner de la sorte que je vais dire, mais je ne puis faire que je n'y voie une des implications et même l'un des modes de cette grande réalité qu'on appelle la Communion des Saints... »

Nous revîmes le lendemain la même cérémonie quotidienne qu'était la venue du greffier et du citoyen au grand chapeau. Malgré mes efforts je cherche en vain de quel point particulier nous parlions en ce moment dans ce grand sujet général que nous agitions dans tous les sens pour en faire tomber tout ce qu'il contenait à la fois de doux et d'amer, de limpide et d'affreux pour l'intelligence. Il existe ainsi des trous absolus dans les souvenirs. Peut-être celui-ci provient-il de l'appréhension où j'étais qu'on allait appeler mon ami et que je serais séparé de lui pour jamais. Car je le pressentis en effet.

Je sais que nous nous promenions en attendant les saltimbanques (un peu en retard. ce matin-là) avec cette lenteur d'oisiveté qu'on est bien forcé de prendre sur des parcours dont on a comme une sorte de satiété hideuse. La porte s'ouvrit enfin avec le même cérémonial de verrous et de frappement de piques.

[441]

L'abbé Le Hennin se tourna vers moi avec son calme habituel : « *Je crois, dit-il, que c'est l'heure.* » Son nom fut le premier appelé. « *On m'épargne, sourit-il, l'inquiétude de l'attente.* »

D'habitude il se plaçait sur leur chemin pour absoudre à leur passage ceux qui étaient appelés. Mais comme il était cette fois le premier, nous nous jetâmes à ses genoux, ma fille et moi, ainsi que plusieurs de nos codétenus. Il donna un nouvel exemple de sa possession de soi : « *La proximité de l'exécution, dit-il, bien qu'elle ne soit pas entièrement assurée pour vous, est néanmoins assez grande pour que je puisse vous absoudre à l'article de la mort.* » Et il prononça sur nous l'*Absolvo a peccatis tuis in articulo mortis*.

La beauté, la pâleur et même l'élégance exténuée de ma fille sous ses vêtements de rebut, le regard d'une gravité céleste qu'elle leva sur M. Le Hennin du pavé où elle se trouvait agenouillée, fit sans doute impression sur l'homme à plumet tricolore et aux bottes à revers qui nous appelait. Il se tut jusqu'à ce que la cérémonie fût achevée, avec une sorte de respect.

La nuit qui a suivi, nous n'avons pu rester seuls ma fille et moi dans le petit coin qui nous était alloué. La nouvelle fournée de détenus renferma deux femmes à qui nous dûmes donner asile et dont la bruyante installation, les cris, le manque d'habitude des lieux, et aussi une totale absence d'usage, nous tinrent éveillés toute la nuit. En allant et venant par l'écurie, et en se recouchant, elles heurtaient chaque fois nos pieds.

J'ai dit qu'une lumière d'un rouge jaune se glissait par nos croisillons. D'autres fois, c'était la lune qui lançait une longue pique rectiligne d'un jaune bleu. Comme ma fille était étendue près de moi, j'ai pu voir sur ses joues moins des larmes que des surfaces luisantes s'écoulant sans effort et sans déformer son charmant et pur visage que son amaigrissement rendait plus doux encore et plus près de l'angélique.

[442]

Voici que je me souviens subitement de ce dont avec M. Le Hennin nous parlions dans le dernier quart d'heure avant qu'on ne vînt le prendre.

« - Tous ces gens, tant de motifs matériels, tant d'erreurs qui leur sont communes avec toute leur classe, tant de préjugés pèsent sur leur crédulité, que Dieu seul connaît le degré de liberté et de responsabilité qu'il a laissé à leur âme. Il est sans doute beaucoup moins grand que nous ne pensons. Au pire moment de leur fureur, tous ces gens agissent peu, subissent et imitent presque toujours. Depuis ceux du Calvaire, quels bourreaux savent ce qu'ils font ? Il faut avoir beaucoup de miséricorde.

« - Nous ne sommes en état, dis-je, d'exercer ni justice, ni miséricorde. En quoi peut-elle consister ?

« - Rien d'autre que de chasser l'amertume de nos cœurs et prier pour eux... »

En voyant ces larmes sur le visage de ma fille, je devinai qu'elle pensait sans fin à ces paroles.

(Ici se termine le récit rapporté par ma sœur Mlle Elisabeth de Nidoncel, sortie de prison le 10 Thermidor, retirée chez nos amis où elle décéda pieusement et sans souffrance la semaine qui suivit. Mon père avait été appelé la veille devant le Tribunal Révolutionnaire et fusillé au lieu des exécutions que nous avons depuis nommé le champ des martyrs. Ma sœur était ainsi restée seule.)